

Gisèle Pelicot donne de la voix à toutes les femmes qui se battent contre cette société

Le 2 septembre dernier s'est ouvert le procès de Dominique Pelicot. Ce père de famille a, pendant des années, drogué sa femme, Gisèle, pour la soumettre à des viols et violences sexuelles. Ce qui est tout aussi choquant dans cette affaire, c'est qu'aux côtés de Dominique Pelicot comparaissent cinquante autres coaccusés qui ont également participé aux viols. Dominique Pelicot les avait contactés via un site connu pour être un lieu de rencontres de prédateurs sexuels et de pédocriminels, un site qui n'a pourtant été fermé qu'en juin 2024, après 23 000 procédures engagées.

Un crime qui rappelle que les violences contre les femmes restent un trait fondamental de la société actuelle

Dominique Pelicot a affirmé que, sur ce site, seuls trois hommes sur dix refusaient ses propositions. Ce qui est sûr, ce n'est qu'aucun ne l'a dénoncé.

Les commentateurs soulignent le fait que ces cinquante coaccusés sont des « Messieurs-tout-le-monde ». Eh oui, ce procès vient rappeler que l'écrasante majorité des viols dans la société sont le fait de proches des victimes, souvent le compagnon ou le mari. Les récentes affaires autour de la famille Duhamel ont rappelé également que l'inceste reste un fait ordinaire dans bien des familles...

Entre 2020 et 2021, le nombre de féminicides a augmenté de 20 %, et les études montrent que seuls 0,6 % des viols et tentatives de viol ont donné lieu à une condamnation. Les révélations autour de l'abbé Pierre, dont le pape vient de reconnaître que le Vatican connaissait les agissements, montre combien les institutions cherchent à camoufler cette violence ordinaire.

Un crime à l'image de la violence de la société capitaliste et patriarcale

Ces crimes sordides n'ont en réalité malheureusement rien d'étonnant dans la société dans laquelle nous vivons. L'exploitation est le fondement du capitalisme qui s'appuie sur tout ce qui peut la maintenir, et l'oppression des femmes en fait partie.

En 2024, les femmes gagnent encore en moyenne 24 % de moins que les hommes. Pour perpétuer leur domination, les capitalistes utilisent tout ce qui peut diviser les travailleurs et travailleuses : le sexisme, le racisme et les préjugés les plus réactionnaires en sont des exemples.

Des luttes des femmes qui donnent espoir

Gisèle Pelicot a fait le choix de refuser le huis clos et de témoigner à visage découvert dans la presse : « *Ce n'est pas pour moi que je témoigne, mais pour toutes ces femmes qui subissent la soumission chimique* », a-t-elle dit. Son avocat a ajouté : « *Il faut que la honte change de camp.* » Samedi 14 septembre, des milliers de femmes ont manifesté en soutien à Gisèle Pelicot et contre les violences faites aux femmes.

Cette vague de solidarité entre en résonance avec le soulèvement des femmes en Inde contre le viol et le meurtre d'une jeune médecin dans l'hôpital où elle exerçait. Elle fait écho à toutes les mobilisations des femmes qui ont eu lieu ces derniers mois à l'échelle internationale, contre la tentative d'interdiction de l'avortement en Pologne, pour sa légalisation en Argentine, sans oublier le mouvement révolutionnaire des femmes en Iran...

Nous sommes résolument du côté de ces femmes qui se battent, pour en finir avec le capitalisme, ses oppressions, et toutes les violences qui en découlent.

Crise de logement à la CRAMIF

Il y a des rumeurs de déménagement de la CRAMIF. Rumeurs qui génèrent beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes, tout à fait légitimes d'ailleurs. Est-ce que le CSE du 26 septembre nous éclairera... ou pas ?

Déménager ? Mais pourquoi ? !

Il semblerait que la raison soit la vétusté des locaux. Mais l'assurance maladie a déjà fait de coûteux travaux de mise aux normes, elle pourrait continuer afin de maintenir ce site historique, très accessible, y compris PMR, et essentiel pour le quartier.

C'est nous qui travaillons, c'est nous décidons

Déménager ? Mais où ? !

Si le déménagement se confirme, de toute évidence, cela paraît invraisemblable que la CRAMIF reste à Paris. Cela veut dire pour beaucoup plus de trajets, mais qu'en serait-il de l'accueil des assurés ? du centre de santé ? de la prévention ? du parking pour les agents et les ambulances ?...

La refonte de la classification : un vrai serpent de mer

Une dernière proposition a été faite par l'UCANSS, mais celle-ci ne semble pas répondre aux préoccupations des agents ni sur les salaires, ni sur le développement des carrières. Affaire à suivre ?

Justice : Nestlé s'en tire à très bon compte

Le tribunal d'Épinal (Vosges) a validé la procédure de « justice négociée » passée entre Nestlé et le parquet. La multinationale de l'alimentation était poursuivie pour des fraudes environnementales concernant l'exploitation illégale et les traitements interdits des eaux par la filiale française du groupe. Des fraudes qui se sont étendues entre 15 et 27 ans, selon les cas ; et qui lui ont rapporté au moins trois milliards d'euros. Au regard de ce chiffre, l'amende de deux millions d'euros qu'elle écope est des plus modestes puisqu'elle ne représente moins de 0,1 % des sommes encaissées illégalement. Avec les très riches en général, et les multinationales en particulier, la justice est plutôt bonne pomme.

Salaires en baisse, profits en hausse

Sous prétexte d'une inflation moins forte, le smic risque de ne connaître aucune augmentation, ni automatique ni bénéfique d'un coup de pouce, de la part du gouvernement à venir de Michel Barnier. Celui-ci est aux ordres du patronat comme ses prédécesseurs et le Medef a bien affirmé lors de son université d'été qu'il était contre. Un sixième des salariés est au smic en France et s'enfoncé dans la misère, car l'explosion des prix ces dernières années n'a pas été compensée par les petites augmentations ridicules qui ne payent pas les factures. Le Secours populaire a récemment pointé l'augmentation de la pauvreté. Seul un mouvement de grève sur les salaires pourra commencer à la remettre en cause.

Malbouffe contre santé publique : en un combat douteux

Mathilde Touvier, directrice de recherche à l'Inserm, a codirigé une étude avec Mélanie Deschassaux-Tanguy, qui montre que l'alimentation causerait 30 % des décès dus aux maladies cardio-vasculaires. La principale responsable de cette situation est la nourriture industrielle – la malbouffe – qui propose des produits trop salés, trop sucrés ou trop gras ou utilise des édulcorants dans certains sodas, yaourts à boire, etc. Pour lutter (timidement) contre ce fléau – qui se traduit notamment par le surpoids ou l'obésité de la moitié des adultes – existe depuis 2017 le Nutri-score, un logo basé sur une échelle de cinq couleurs et de cinq lettres, destiné à informer les consommateurs de la qualité nutritionnelle du produit. Sauf que certains industriels – comme Danone ou Bjorg – ont décidé de le retirer de certains de leurs produits, selon eux trop mal notés. Car son application est facultative et dépend de la seule bonne volonté des entreprises concernées. Mais, comme l'explique Mathilde Touvier dans le quotidien *Sud Ouest* : « Il existe en France et en Europe un gros lobbying anti-Nutri-score. » Et pour cause. Entre faire des profits maximums et veiller à la santé publique, l'agro-industrie a vite fait son choix.

L'Afrique, laissée pour compte de la couverture médicale

Selon les derniers chiffres communiqués par l'Organisation mondiale de la santé, il y avait en 2022 (dernière année pour laquelle on possède des chiffres complets) 17 médecins pour 10 000 habitants dans le monde. Mais cette moyenne ne rend pas compte des inégalités criantes entre les pays économiques avancés et les pays du tiers-monde, notamment en Afrique. Ainsi la moyenne était de 37,6 en Europe occidentale et de 36,1 aux États-Unis. Par contre, les dix pays en bas de l'échelle sont tous africains depuis la lanterne rouge, la Guinée (0,2) jusqu'au mieux loti, si l'on peut dire, l'Éthiopie (1,1 médecin). Les pays riches disposent de plus de 30 fois du nombre de médecins que les pays pauvres au prorata de la population. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, d'un monde qui marche sur la tête.

La politique migratoire fait encore des morts

Dans la nuit du 14 au 15 septembre, huit personnes ont trouvé la mort parmi les naufragés qui tentaient de passer en Angleterre au large d'Ambleteuse, des Soudanais, Afghans, Érythréens, Syriens, Iraniens fuyant des situations intenable dans leur pays d'origine. Le bilan est déjà de 45 morts en 2024. L'association Utopia56, souvent empêchée de porter assistance aux migrants, dénonce la crapulerie des États européens qui mènent une politique répressive et inhumaine faite à la fois d'inaction pour l'accueil et de harcèlement policier. Ces milliers d'hommes, femmes et enfants, qu'ils soient pris en main par des passeurs véreux ou pas, luttent pour leur survie et l'Europe a tous les moyens pour les accueillir.